

# **AVIS PUBLIC**

## **Demande de dérogation mineure**

### **Demande no 2022-18**



À la séance ordinaire qui sera tenue le 10 mai 2022, à 19h30 au Carrefour Notre-Dame, 1300, Boulevard Don-Quichotte, à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions du Règlement de zonage no 437, à savoir :

#### **DÉROGATION MINEURE NO 2022-18 : LOT 6 427 239 (52, RUE DU MARAIS)**

La demande vise à permettre l'implantation d'une nouvelle maison avec une marge avant de 46,06 mètres au lieu de 15,98 mètres tel que prescrit à la réglementation.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance du 10 mai 2022.

Un document explicatif de la demande de dérogation mineure est joint au présent avis sur le site internet de la Ville.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 21 AVRIL 2022.

---

Catherine Fortier-Pesant,  
Greffière

---